

Le 02 décembre 2022.

## CONVOCATION

M. Patrice COLOMBEL  
Membre du Conseil Municipal

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le :

⇒ **Lundi 12 décembre 2022 à 20h30** et vous prie de vouloir bien assister à cette séance.

### ORDRE DU JOUR

Délib. n°029 / 2022 – : Transfert de l'exercice de compétence « infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) » au syndicat départemental d'énergie de la Seine-Maritime

Délib. n°030 / 2022 – : Commune et Caisse des Ecoles : MNT Garantie maintien de salaire /avenant au contrat de prévoyance

Délib. n°031 / 2022 – : Renouvellement de l'adhésion au service médecine préventive

Délib. n°032 / 2022 – : Modification des statuts de Caux Seine aggro

Délib. n°033 / 2022 – : Caisse des écoles : créances irrécouvrables et décision modificative n°1

Délib. n°034 / 2022 – : la mise en œuvre de la télétransmission et des gestionnaires de certificats au sein de la commune de Saint-Arnoult avec la Préfecture

Délib. n°035 / 2022 – : subventions communales / décision modificative n°2

Délib. n°036 / 2022 – : Caisse des Ecoles : subvention de fonctionnement

Délib n° 037/2022 – Commune : Fêtes et cérémonies

Délib. n°038/2022 – SDE76 : Maintenance et dépannage ponctuel de l'éclairage public

Délib. n°039/2022 – Servitude de passage sur la propriété de M. et Mme CORITON

Délib. n°040/2022 : Marché hebdomadaire : organisation.

Délib n°041/2022 : adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion 76

Veillez agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Patrice COLOMBEL.

